Quelques mots sur l'enseignement antialcoolique

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **33 (1904)**

Heft 4

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1038722

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Quelques mots sur l'enseignement antialcoolique.

L'alcoolisme est un fléau social : voilà une vérité contre laquelle peu de personnes tenteront de s'insurger. Tous les membres du corps pédagogique sont, j'aime à le croire, d'accord sur ce point. Quels sont les moyens à employer pour lutter efficacement contre cette lèpre envahissante ? Ici les divergences d'opinion commenceront à se manifester.

Que peut faire, en particulier, l'école primaire pour combattre le goût de la boisson ? Cette question a été posée au corps enseignant en 1898 et a donné lieu à une discussion aussi instructive qu'intéressante, au sein de l'assemblée pédagogique tenue à Guin. Les opinions de nos maitres d'école ont été condensées dans un rapport digne d'éloges dont les conclusions n'ont guère été combattues. Ce sont quelques-unes de ces conclusions que nous voudrions invoquer en tête de notre modeste travail, qui a pour but d'orienter davantage notre enseignement primaire vers la lutte pour la tempérance et l'épargne. Il y a là, nous semble-t-il, un travail de préservation sociale d'une importance capitale, et dont aucun éducateur digne de ce nom ne saurait se désintéresser entièrement.

Les procédés que nous venons proposer à l'attention des maitres d'école sont conformes aux vœux émis et adoptés à Guin. Nous voyons là une recommandation suffisante en faveur de notre exposé pour lui concilier la sympathie du corps enseignant.

Rappelons d'abord une phrase du rapport prémentionné. « La lutte contre l'alcoolisme est d'une importance capitale ; c'est une œuvre de conservation sociale, au premier chef. » Certes, tous ceux qui ont examiné un peu attentivement cette question applaudiront sans arrière-pensée à la citation que nous venons de donner.

Plus loin le rapporteur ne craint pas de déclarer que, si l'école a fait jusqu'ici preuve de dévouement, *elle peut et doit faire davantage* pour développer les qualités morales de l'enfant et *lui inspirer une salutaire horreur de l'alcool.*

Nous sommes pleinement d'accord en cela avec le porte-parole du corps enseignant, et c'est ce qui nous a engagé à venir au secours des maitres de bonne volonté qui, sans s'aider d'un manuel spécial, et sans faire un cours à part d'enseignement antialcoolique, voudraient utiliser les manuels dont ils disposent pour mettre leurs élèves en garde contre le fléau de l'intempérance.

Les délibérations de l'assemblée de Guin n'avaient pas été entièrement favorables à l'introduction dans notre programme

de l'enseignement antialcoolique comme *branche spéciale*. On avait préconisé la méthode dite « de concentration » qui permet à l'instituteur de tirer parti de certaines branches pour faire une incursion sur le terrain de l'alcoolisme.

Nous ne voulons pas en ce moment prendre définitivement position pour ou contre cette manière de voir. Les partisans de l'enseignement spécial sont nombreux et leurs arguments sont d'un grand poids. Nous nous rallierons, pour l'instant, aux partisans de la *méthode concentrée* et nous montrerons aux abonnés du *Bulletin* les chapitres de nos livres de lecture dans lesquels on peut puiser de très bonnes notions de tempérance ou d'épargne, car l'une de ces qualités ne va guère sans l'autre.

Degré inférieur.

Chapitre 21 « Le vin » et chapitre 23 « Le lait », pages 39 et 40.

Ces deux textes seront abordés simultanément. On établira une comparaison entre le vin et le lait au point de vue du *coût* et de la *valeur nutritive*. On pourra s'aider du *tableau des aliments* qui se trouve dans chaque classe.

Faire ressortir : *a*) que le litre de lait ne coûte que 15 cent. et contient environ 90 % de matières nutritives ; *b*) que le litre de vin coûte 1 fr. ou 1 fr. 20 et ne renferme que 10 % de matières nutritives.

Insister sur les quatre dernières phrases du chapitre 21, qui peuvent être utilisées comme modèles d'écriture au tableau noir.

Chapitre 5, page 51 « Le poirier », et chapitre 8, page 53 « La cerise, la pomme, la noix ».

Le maître complètera la lecture par quelques indications sur la meilleure manière d'utiliser les fruits ou de les conserver. Il parlera des procédés de séchage et s'élèvera contre la distillation des pommes ou des cerises en faisant remarquer que l'alcool fourni par les alambics de nos agriculteurs est très défectueux et qu'il ne contient aucune matière nutritive.

Chapitre 33, page 70 « A demain ».

Insister sur le gaspillage du temps résultant des abus dans la boisson. L'agriculteur n'est que trop facilement porté à fréquenter des fêtes, des foires ou des marchés par pur esprit de curiosité, de désœuvrement, de dissipation. Conséquence : perte notable de temps et d'argent à laquelle viennent s'ajouter trop souvent les rixes, les injures, les lésions corporelles.

Chapitre 11, page 88 « Commandements des enfants ».

Le maître aura soin d'expliquer que les buveurs violent, en général, tous les préceptes divins.

Le buveur n'aime pas Dieu, puisqu'il lui préfère la satisfaction de sa brutale passion. Il ne prie pas ou prie mal.

Que de blasphèmes et d'imprécations sortent de la bouche

des buveurs ! Combien de ces malheureux pèchent contre la sanctification des saints jours en manquant aux offices divins ou en s'oubliant à l'auberge !

Le buveur néglige presque toujours ses devoirs familiaux. Combien nombreux sont ceux qui laissent leurs vieux parents dans le besoin ! Et que de péchés contre le prochain ! Scandale par paroles, actions ou omissions, injures, calomnies, batteries, vols, meurtres quelquefois.

Où trouve-t-on plus de mépris pour l'autorité que dans le monde des alcooliques ?

Chapitre 1, page 103 « Les aliments » et chapitre 2, page 104. « Le pain ».

Cette leçon permettra d'exposer que l'alcool n'est pas un aliment et qu'un petit pain de 5 cent. nourrit davantage qu'un litre de vin ou de bière.

Chapitre 7, page 107 « Les boissons ».

Compléter cette lecture en faisant comprendre que, de toutes les boissons, l'eau est la plus salubre et que les liquides alcooliques, non seulement ne désaltèrent pas et ne nourrissent pas aussi complètement, mais qu'ils ont pour effet d'entraver la digestion.

Chapitre 10, page 116 « Le travail ».

L'homme qui travaille le moins et qui perd le plus de temps, c'est l'homme d'auberge.

Il ne suffit pas de *travailler ;* il faut encore savoir *épargner.* Mettre les enfants en garde contre la paresse, l'oisiveté, la recherche d'occupations trop faciles, l'insouciance, les dépenses inutiles.

Aux élèves de la division inférieure le maître donnera chaque semaine au moins un modèle d'écriture transcrit à la table noire et contenant un précepte d'épargne ou de tempérance.

Exemples :

L'intempérance mène à la misère.
L'épargne mène à l'aisance.
Travailler sans économiser, c'est agir en insensé.
Le vin et le tabac sont plus nuisibles qu'utiles.
Le travail et la tempérance favorisent la santé.
L'alcool occasionne souvent la folie, le suicide ou la ruine.
Boire avec excès, c'est se mettre au-dessous de la brute.

(*A suivre.*) T. O.

Le chant est aussi nécessaire à l'enfant que l'air à l'oiseau ; il est triste de penser qu'il se trouve des écoles où l'on ne chante pas.

(DUPAIGNE.)